

# COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

171 Place Claudius Luiset – 74330 SILLINGY – Tél : 04/50/77/70/74 – Fax 04/50/77/72/80

## DEMANDE D'ABONNEMENT POUR UN COMPTEUR D'EAU

### CONCERNE LE LOCATAIRE

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE DU BRANCHEMENT : .....

CODE POSTAL – COMMUNE : .....

NUMERO DE TELEPHONE : .....

### CONCERNE LE PROPRIETAIRE

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL – VILLE : .....

NUMERO DE TELEPHONE : .....

APPARTEMENT GERE PAR UNE AGENCE :  OUI  NON

SI OUI : NOM ET ADRESSE : .....  
.....

**REMARQUE** : Le compteur d'eau est posé après acquittement des frais de raccordement de branchement eau fixée à : 88,00 Euros TTC. Le règlement se fait soit par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC soit en espèces.

Régulé le : .....

L'abonné est informé que le compteur est la propriété de la Communauté de Communes FIER ET USSES et qu'il fait l'objet d'une location à l'année pour un montant TTC de : 10.55 Euros. L'abonné est responsable de sa consommation et doit par conséquent vérifier tout problème de fuite, et le fonctionnement de son compteur d'eau. Toute fuite d'eau doit être réparée immédiatement, de plus, il vous appartient d'en informer nos services.

Tout propriétaire et tout locataire est tenu de déclarer aux services de l'eau toute mutation de propriété et les changements qui pourraient intervenir.

Fait à..... Le.....  
(signature du demandeur)

Sillingy, le  
Le Président, F. DAVIET

COMPTEUR N° : ..... – Posé le : .....

